



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026N°2026.12  
AFFAIRES  
GÉNÉRALES

L'an deux mille vingt-six, jeudi 29 janvier 2026, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 23 janvier 2026, se sont réunis à la salle Communale de Courlon sur Yonne (41 Rue des Préaux), sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN.

**En exercice : 38****Présents : 31****Votants : 33**

**Étaient présents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs Fouet, Coquille (Champigny), Devinat (Chaumont), Denisot (Compigny), Rangdet (Courlon sur Yonne), Sylvestre (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy les Nobles), Marty (La Chapelle sur Oreuse), Michaut (Michery), Cots (Pailly), Gesserand (Perceneige), Aubert (Plessis Saint Jean), Dorte, Joly, Chislard (Pont sur Yonne), Le Gac (Saint Sérotin), Martin (Serbonnes), Pitou, Lemétayer (Sergines), Bardeau P., Bardeau C. (Thorigny Sur Oreuse), Spahn, Delalleau (Villeblevin), Goglines (Villemanoché), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Coutouly, Piète, Sineau (Villeneuve la Guyard), Nezonnet (Vinneuf)

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Brochier (Champigny), Duval, Desserey (Pont sur Yonne), Beaumont (Villeblevin), Cochennec, (Villeneuve la Guyard), hautecoeu BGB/r (Villeperrot), Dauphin (Vinneuf) ;

**Pouvoirs :** Mme Desserey à M. Chislard, Mme Cochennec à Mme Coutouly.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Générale des Collectivités.

**Objet :** Attribution d'une subvention à l'association culturelle "ARUM" pour le spectacle "La Fresque"

**Le Conseil communautaire vu,**

- le code général des collectivités territoriales,
- la délibération n°2023.41, définissant la compétence « culture de portée communautaire »,
- l'arrêté préfectoral n° PREF/DCL/BCL/2023/1359 du 20 octobre 2023 actant les nouveaux statuts de la Communauté de communes Yonne Nord,
- le dossier de demande de subvention de l'association ARUM pour le spectacle la Fresque prévu entre juillet et août 2026

**Considérant,**

- que la Communauté de Communes Yonne Nord peut soutenir la promotion d'évènements culturels de rayonnement intercommunal porté par des associations,

**Entendu l'exposé des motifs,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (2 abstentions) des membres présents :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 10 000 € (dix mille euros) à l'association ARUM pour le spectacle la Fresque prévu entre juillet et août 2026
- **VOTE** les crédits correspondants au budget primitif 2026 – article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant à la présente délibération

Pour copie certifiée conforme,

La Secrétaire de Séance, Christina RANGDET



le Président, Thierry SPAHN

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 2 février 2026 et de sa publication légale le 2 février 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 089-248900896-20260129-2026\_12-DE



**DOSSIER DE**  
**Partenariat**  
**JUILLET - AOUT 2026**

une production



**ARUM**  
DIFFUSION

En partenariat avec





## Table des matières

* Le spectacle	p.2 à 9
* Notre projet	p. 10 à16
* Responsabilité sociétale des entreprises	p.17 à 21
* Budget prévisionnel	p. 22



## Une manifestation estivale touristique et festive d'envergure pour faire rayonner le patrimoine sénonais



Durant l'été 2026, l'association Arum, avec le soutien de ses partenaires proposera la deuxième version de son grand spectacle historique, touristique et populaire dans la cour du Palais Synodal qui célèbre autant la richesse de notre passé qu'il témoigne de la vitalité de notre présent. Une version 2 de l'époque de l'âge d'Or, légèrement plus longue et avec des tableaux encore plus riches en danse, lumières, etc....









**Public 2025 : 6 500 spectateurs**  
et plus de 1 000 demandes auxquelles il n'a pas été possible de donner suite, toutes les représentations étant complètes.

**Un retentissement fort :** Une véritable expérience culturelle pour le territoire, qui a éveillé curiosité et enthousiasme, tout en renforçant la connaissance et l'appropriation de l'histoire de la ville, le tout dans une joie partagée entre participants et spectateurs.



## Une manifestation estivale touristique et festive d'envergure pour faire rayonner le patrimoine sénonais

-  Un grand spectacle historique, populaire et festif au pied de la cathédrale, dans la cour du palais synodal, pour découvrir Sens au moyen-âge.
-  Prévu les vendredis et samedis soir, lors de deux week-ends en juillet et deux week-ends en août 2026.
-  Divertissant, familial et instructif, le spectacle est écrit et encadré par des professionnels qui travaillent avec des bénévoles motivés : lumières, décors, costumes, musique, acteurs, performers, technique...
-  Aurons-nous un jour une autre occasion de refaire vivre un roi, un célèbre savant, une nonne, un chevalier en route pour la croisade, la peste, de déployer l'ambiance du marché médiéval et de célébrer Sens à son âge d'or ?
-  Nous sommes fiers de participer à faire connaître Sens, son histoire et son magnifique patrimoine.
-  Rejoignez nos partenaires, soutenez notre troupe de professionnels et d'amateurs, pour préparer cet événement sans précédent dans le Sénonais !



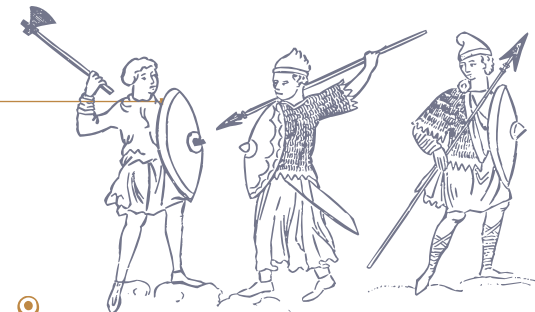
Envoyé en préfecture le 02/02/2026  
Reçu en préfecture le 02/02/2026  
Publié le  
ID : 089-248900896-20260129-2026\_12-DE

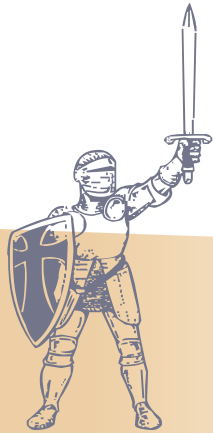


## Une manifestation estivale touristique et festive d'envergure pour faire rayonner le patrimoine sénonais



photos 2025





## Le Moyen Âge : l'âge d'or de Sens !

Aurons-nous un jour une autre occasion de refaire vivre un roi, Avec la construction de la première cathédrale gothique de France, son carrefour commercial incontournable, son archevêché, le mariage de Saint-Louis et bien d'autres événements marquants, l'influence de Sens est considérable au Moyen-Âge !

Que rêver de mieux pour valoriser ce patrimoine que de mettre en scène et de sublimer la période ou la ville vivait son âge d'or ?



photos 2025





## Le spectacle



Une troupe de théâtre d'aujourd'hui invite les spectateurs à revivre les temps forts du Moyen-Âge à Sens.




Sur scène, professionnels et amateurs incarnent les personnages qui ont marqué notre histoire. Les scènes de théâtre alternent avec des tableaux chorégraphiés où la danse, la musique, les lumières et les décors emportent le public dans un tourbillon instructif et joyeux. Tout le travail de création est spécialement conçu pour l'événement. Inspirés de documents d'archives, le traitement et la mise en scène ne seront cependant pas dénués d'humour et de modernité !

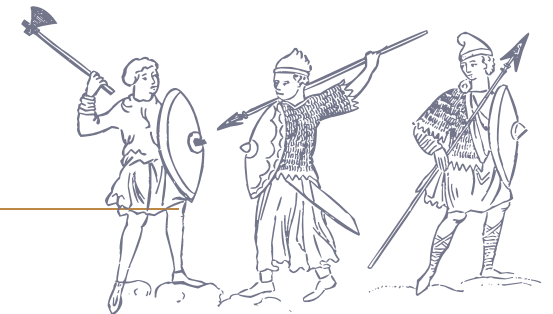




## Pas seulement un spectacle

Le spectacle offre l'occasion inédite d'associer l'excellence de professionnels et l'enthousiasme d'amateurs, tous issus du territoire sénonais. Aussi, dix mois de préparation, sont nécessaires pour mettre en œuvre le spectacle.

-  De septembre à décembre 2025, les bénévoles sont recrutés : des rencontres ont lieu entre l'équipe de production, des particuliers, certaines associations locales pour constituer la Troupe de La Fresque 2026.
-  De janvier à mars 2026, Arum organise des ateliers gratuits pour les bénévoles recrutés, dans différentes disciplines : teintures naturelles, couture, construction, chant, chorégraphie, théâtre, escrime de spectacle, habillage, maroquinerie... afin qu'ils se forment à leurs futurs rôles et/ou fonctions.
-  D'avril à juillet 2026, dans le prolongement des ateliers, les répétitions migrent progressivement dans la cour du Palais Synodal, ce qui permet l'assemblage des différents travaux effectués et de mettre en forme le spectacle dans sa continuité.





## Les bénévoles

Les bénévoles jouent un rôle crucial dans la construction de La Fresque, apportant une aide précieuse dans divers domaines tels que les rôles sur scène, la logistique, la technique ou l'accueil du public.

Leur engagement permet de réduire les coûts et de garantir le bon déroulement des événements, rendant le spectacle plus accessible et professionnel. De plus, cette expérience offre aux bénévoles une opportunité unique de découvrir les coulisses du monde du spectacle, de développer des compétences spécifiques et de nouer des contacts dans le milieu artistique. Pour certains, cette immersion peut révéler une véritable vocation, ouvrant la voie à des carrières futures dans le domaine culturel et artistique.





## Notre projet



### Apprendre et se lancer dans l'aventure de La Fresque

Dans la préparation de ce spectacle, voici l'occasion inédite d'associer l'excellence de professionnels et l'enthousiasme d'amateurs, de révéler des talents locaux et d'éveiller, pourquoi pas des vocations.

Dès janvier 2026, l'association Arum organise au sein des Communes partenaires des ateliers/ répétitions gratuits animés par des professions de différentes disciplines : théâtre, danse, escrime de spectacle, sports, couture, cuir, menuiserie...





## Les ateliers techniques et artistiques

- **Arts plastiques**

grâce à un contrat de ville, 13 masques ont été créés avec **Ludwig Wuarnier** à partir de matériaux recyclés et de plâtre pour être intégrés à la chorégraphie de la fête..



- **Teinture naturelle**

Une quarantaine de participants ont teint plus de 70 kg de tissus au Moulin àTan de Sens et au lavoir du Puits d'Amoude Villeneuve-sur-Yonne, en utilisant des plantes et épices (sumac, curcuma, noyaux d'avocats...).





## Les costumes



Entre le 12<sup>e</sup> et le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, les styles vestimentaires se succèdent de manière assez lente et chaque ordre possède ses propres codes. Pendant cette période, le vêtement n'était pas véritablement genré. Composé la plupart du temps de la cotte et du surcot, plutôt court, pour rendre les mouvements faciles, et sans teintes très contrastées pour les gens du peuple, long, avec des teintes franches, et plus sophistiquées pour les nobles et les seigneurs. L'aube et la chasuble était déjà portées par le clergé, les habits des prélats sont ornementés et composées de matières nobles (soieries, brocart).

Nous utilisons des matières premières naturelles, pour rester fidèle à l'époque, pour garder une harmonie et une unité dans le traitement et enfin pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable : les tissus naturels utilisés tel que le lin, le chanvre, le coton, la laine, n'ont pas d'intrants chimiques dans les étapes de leur fabrication (filage, tissage, tricotage, teinture). Pour chaque étape de la fabrication (conception, achats matières, modélisme, couture, essayages) Nos équipes de bénévoles seront encadrées par une costumière professionnelle.



- **Couture** : 2 stages d'une semaine et 12 ateliers ont permis la confection de 150 costumes

● **Partenariat** : Christine JAN ● 07 69 22 56 42 ● [christine@lafresque.org](mailto:christine@lafresque.org) ●





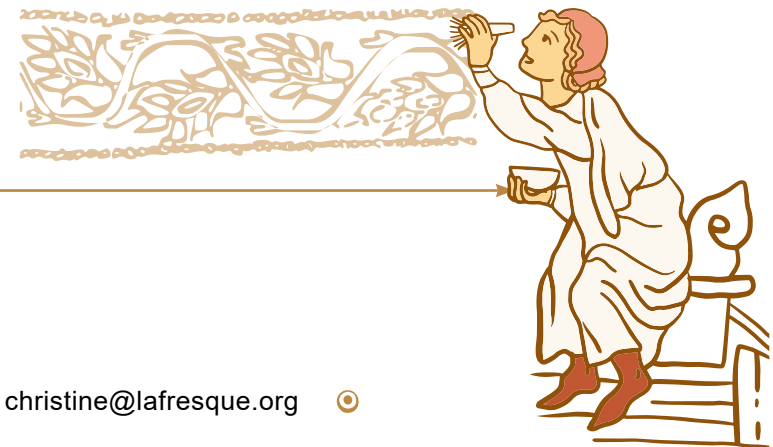
## Les décors et la lumière

Comme pour le reste du dispositif technique, la légèreté et la modularité sont de mise dans le traitement des décors.

Rarement figuratif, le décor est composé d'éléments isolés et encastrables. Ces modules sont disposés d'une façon particulière pour chaque tableau. Stylisés, les changements de décors, font partie intégrante de la mise en scène, ils prennent la forme de transitions chorégraphiées réalisées par les personnages eux-mêmes. Ces modules représentent tour à tour, un établi d'artisan, un étalage de commerçant, une scène pour les troubadours...

Au même titre que pour les costumes, un soin particulier est apporté au choix des matières, très majoritairement naturelles, le bois, tonneaux, les toiles en fibres naturelles servent de base à la fabrication du décor.

Sobres et précises, les ambiances lumineuses se succèdent au rythme du spectacle. Les vitraux de la Cathédrale, sont rétro éclairés pour la mise en valeur du lieu.





## Les répétitions

- **Théâtre** : 60 répétitions menées par Didier WEILL, auteur et metteur en scène de *La Fresque*.





## La musique...

La musique est traitée en harmonie avec l'époque : des pièces de musiques anciennes, enregistrées par le collectif Obsidienne, accompagnent le spectacle. Les ambiances populaires et joyeuses, alternent avec des airs plus cérémonieux, grandioses, romantiques, épiques, sans oublier d'apporter un souffle de modernité dans certains des arrangements.

La Fresque possède son propre thème musical, relayé sur les réseaux, décliné dans plusieurs orchestrations enregistrées, et chanté a capella, par tous les personnages pendant le spectacle.



**Chant et danse** : la troupe a appris le thème de La Fresque auprès de **Camille Bonnardot** [Ensemble Obsidienne], repris chaque soir par le public, et les danses du spectacle ont nécessité trente répétitions dirigées par la chorégraphe **Gudrun Skamletz**.



## Le sport...



La Fresque est une formidable occasion de faire cohabiter l'art et le sport. Depuis l'antiquité, les pratiques sportives, n'ont de cesse d'évoluer. Il est aisé de se représenter qu'au Moyen-Âge, l'activité physique, le plus souvent liée au tra-vail, occupe une place centrale dans la vie quotidienne.

Toutefois, les sources historiques nous montrent bien que la notion de sport était déjà présente à cette époque.« La per-formance physique » exerçait une sorte de fascination sur la population, et il n'était pas rare d'assister durant les foires et les marchés à certaines démonstrations. Plusieurs disciplines comme le tir à l'arc, la gymnastique, la lutte, l'équitation, l'escrime ou l'athlétisme, ont traversé le temps et sont même devenues des sports olympiques.

Les équipements, les règles, et le niveau des athlètes, ont eux, considérablement évolué. ARUM souhaite utiliser le sport comme objet d'expression artistique en l'intégrant de façon harmonieuse à la dramaturgie du spectacle.



- **Escrime de spectacle**

Encadrés par le maître d'armes François Rostain, seize combattants ont permis de faire revivre la guerre de cent ans au public





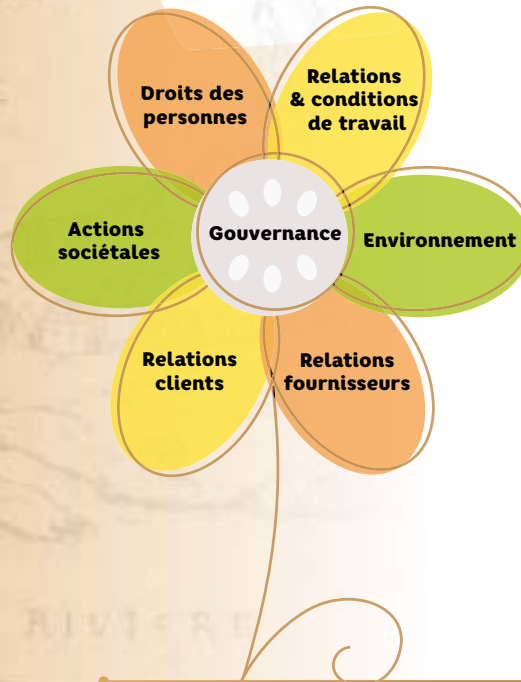
## Notre projet



### Responsabilité Sociétale des Entreprises

#### Un spectacle inclusif et ambitieux pour célébrer le vivre-ensemble

Un projet comme La Fresque ne peut s'envisager qu'en tissant des liens entre générations, entre amateurs et professionnel-les, qu'entre sphères privées et sphères publiques, le tout dans un but commun : un spectacle inclusif et ambitieux, humain avant tout, dans un esprit de compagnonnage.



L'inclusion est inscrite dans l'ADN de La Fresque, de la conception du projet à l'accueil du public.

α Accueil prioritaire du public en situation de handicap : 60 places dédiées au premier rang ainsi qu'une équipe spécifique pour l'accompagnement et le placement des PSH et PMR,

α le bureau d'Arum compte deux personnes en situation de handicap,  
α implication active des IME, ESAT, EHPAD, APAJH, établissements scolaires élémentaires et collèges, associations sportives et culturelles dans la création des décors, costumes, accessoires et sur scène.

La diversité, tant au niveau des âges, genres, niveaux socioprofessionnels, parcours ou capacités a été au cœur du recrutement des bénévoles et des participants, dans un esprit de partage et de vivre ensemble.



## Notre projet



### Responsabilité Sociétale des Entreprises



#### En 2025 : "Les 1000 blasons du sénonais"

ARUM a organisé, en partenariat avec l'agence d'attractivité de Sens, le concours des 1000 blasons avec les 31 écoles élémentaires, et les 6 collèges de la CAGS . Plus de 1000 blasons ont été réalisés par les élèves du CP à la 3e. Tous ces blasons ont pavoisé les rues de la ville de Sens, pendant l'été 2025. Les 9 lauréats -1 par niveau - ont vu leurs œuvres présentées dans une scène du spectacle. Les lauréats ont été invités, avec leurs parents, à la répétition générale de la Fresque le 10 Juillet 2025.

#### Été 2026 : "Projet oriflammes" en cours de mise en place

Seraient réalisées également par les écoles ou les centres d'accueil des enfants des communes partenaires de La Fresque.

Comme les blasons, ils seront réalisés sur du tissu recyclé. Elles seront parties intégrantes d'une des scènes du spectacle.

La structure en bois pourrait être réalisée par l'ESAT.



## Notre projet



### Responsabilité Sociétale des Entreprises



#### Atelier tissage et couture :

Une dizaine de jeunes de l'IME du Mail encadrés par Clément Pichon ont fabriqué un métier à tisser à partir d'un modèle ancien puis créé les ceintures en laine des figurants, ainsi que des costumes de paysans. Lors de ces ateliers, menés deux lundis par mois de janvier à juin avec Charlotte Zwobada, l'association Arum a souhaité créer du lien intergénérationnel en faisant venir les résidents de l'EHPAD de Saint-Jean qui ont accompagné les jeunes de l'IME dans leurs confections.

En 2026, les jeunes de l'IME participeront à la confection des costumes qui compléteront les costumes fabriqués en 2025.





# Notre projet



## Responsabilité Sociétale des Entreprises



**Marathon de tricot :** les résidents des **EHPAD** de l'agglomération ont été invités à confectionner, sous la direction de **Flora Mzili**, de nombreuses pièces de costumes, dont les cottes de mailles des guerriers.



### Ateliers de patine :

Douze personnes accompagnées par les professionnels du **Pôle de la vie Sociale de l'APAJH**, notamment par **Karine Le Peutrec**, art-thérapeute, ont été investies dans l'application de pigments et patines sur les 16 cottes de mailles préalablement tricotées lors des marathons pour leur donner un aspect vieilli et authentique.



# Notre projet



## Responsabilité Sociétale des Entreprises

les employés de l'ESAT, guidés par Bernard Vaillant, ont réalisé 10 tables à roues, éléments de base de la scénographie.





## Notre projet



### Responsabilité Sociétale des Entreprises



Fort de ce succès, le projet sera reconduit en 2026, avec la volonté de conserver ce qui en a fait la force : le retour à l'humain, le partage et le vivre ensemble. Notre ambition est désormais d'aller encore plus loin dans l'inclusion : les personnes en situation de handicap qui le souhaitent monteront sur scène pour jouer aux côtés de la troupe.

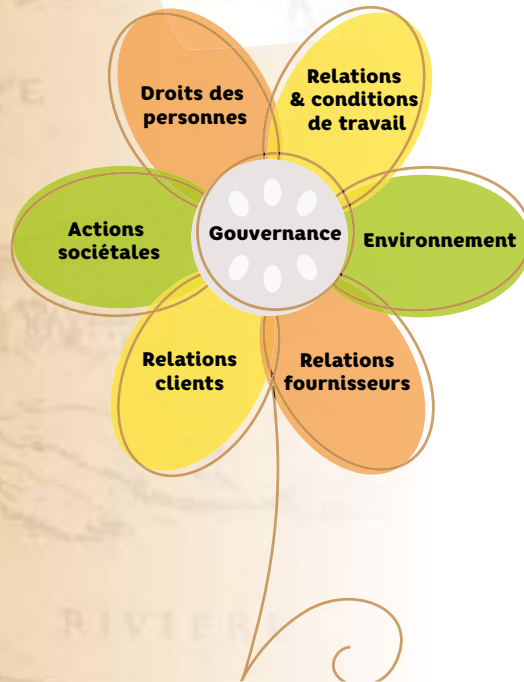
Cette première édition de La Fresque n'a pas seulement été un spectacle : elle a incarné un élan collectif, une célébration joyeuse du patrimoine, des savoir-faire et de l'inclusion.

Elle a prouvé qu'ensemble, avec coeur et créativité, nous pouvons faire naître des instants magiques qui laissent une empreinte durable dans les mémoires et dans la vie de notre cité. Le succès de La Fresque n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle et belle aventure humaine.



## → Notre projet ←

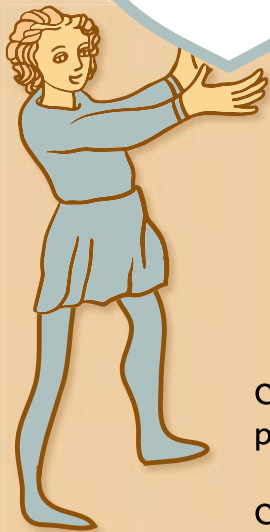
### Responsabilité Sociétale des Entreprises



- 🕒 **Chefs d'entreprises**, vous êtes attentifs à la vie de vos collaborateurs, de vos clients et de vos fournisseurs, vous pensez que votre entreprise a une mission auprès de la communauté locale. Rejoignez notre association, car la responsabilité sociale et environnementale (RSE) est au coeur de notre démarche : ancrage territorial, économie circulaire, empreinte carbone réduite, matières naturelles, recyclage...
- 🕒 **Fondations, collectivités**, aidez-nous à promouvoir la culture comme vecteur d'épanouissement et d'insertion, favoriser l'accès à la culture et à ses métiers, à ceux qui en sont éloignés pour des raisons géographiques culturelles, sociales ou de handicap physique ou mental.



## Notre Plan de communication



La fresque est un évènement de grande envergure qui se doit d'être partagé par le plus grand nombre. C'est pourquoi ARUM Diffusion s'engage dans un vaste plan de communication.

Campagne d'affichages pour le recrutement des bénévoles et mises en place des ateliers, flyers, affiches, réseaux sociaux, site internet.

Une campagne médiatique se mettra en place au fur et à mesure de l'avancée du projet :

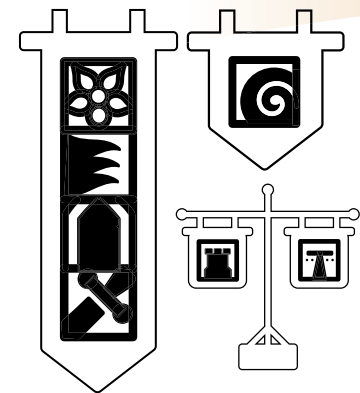
- ◉ **Encarts dans les médias partenaires,**
- ◉ **Conférences de presse,**
- ◉ **Chaîne Youtube,**
- ◉ **Spots radios,**

Campagnes sur nos pages dédiées (réseaux sociaux) et sur une trentaine de nos pages partenaires (fréquence 2 publications par semaine de Novembre 2025 à Août 2026).

Contenus vidéos/photos : reportage, itw/mise en avant des partenaires.

Campagne virale avec les bénévoles et les adhérents motivés, qui vont partager, diffuser, soutenir l'évènement.

Nous comptons bien évidemment sur nos partenaires pour la diffusion de leurs images associées à l'évènement.





## Financement de la Fresque

Le Sénonais sera la seule agglomération à présenter un spectacle d'une telle ampleur (théâtre, figurants, lumières, patrimoine...) dans le nord l'Yonne.

**Entrez dans cette belle aventure et devenez mécène de ce spectacle innovant.**

### Mécénat culturel

Le mécénat est une œuvre désintéressée mais il est admis que l'entreprise mécène peut bénéficier de contreparties en associant son nom à l'évènement. La valeur des avantages consentis ne doit pas dépasser plus du quart de la valeur du don.

Le mécénat culturel est le dispositif législatif et fiscal qui permet à une entreprise privée de soutenir l'évènement sous forme de don :

- ◉ **Bénéficier d'une réduction d'impôt** sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant versé (dans la limite de 0.5 % du CA HT),
- ◉ **Enrichir votre image** et apparaître comme un acteur du développement territorial et culturel dans le Sénonais,
- ◉ **Pouvoir bénéficier de certains avantages** en contrepartie de votre engagement...

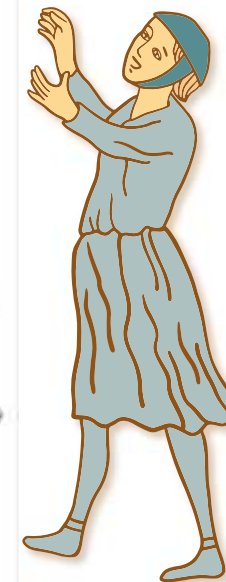
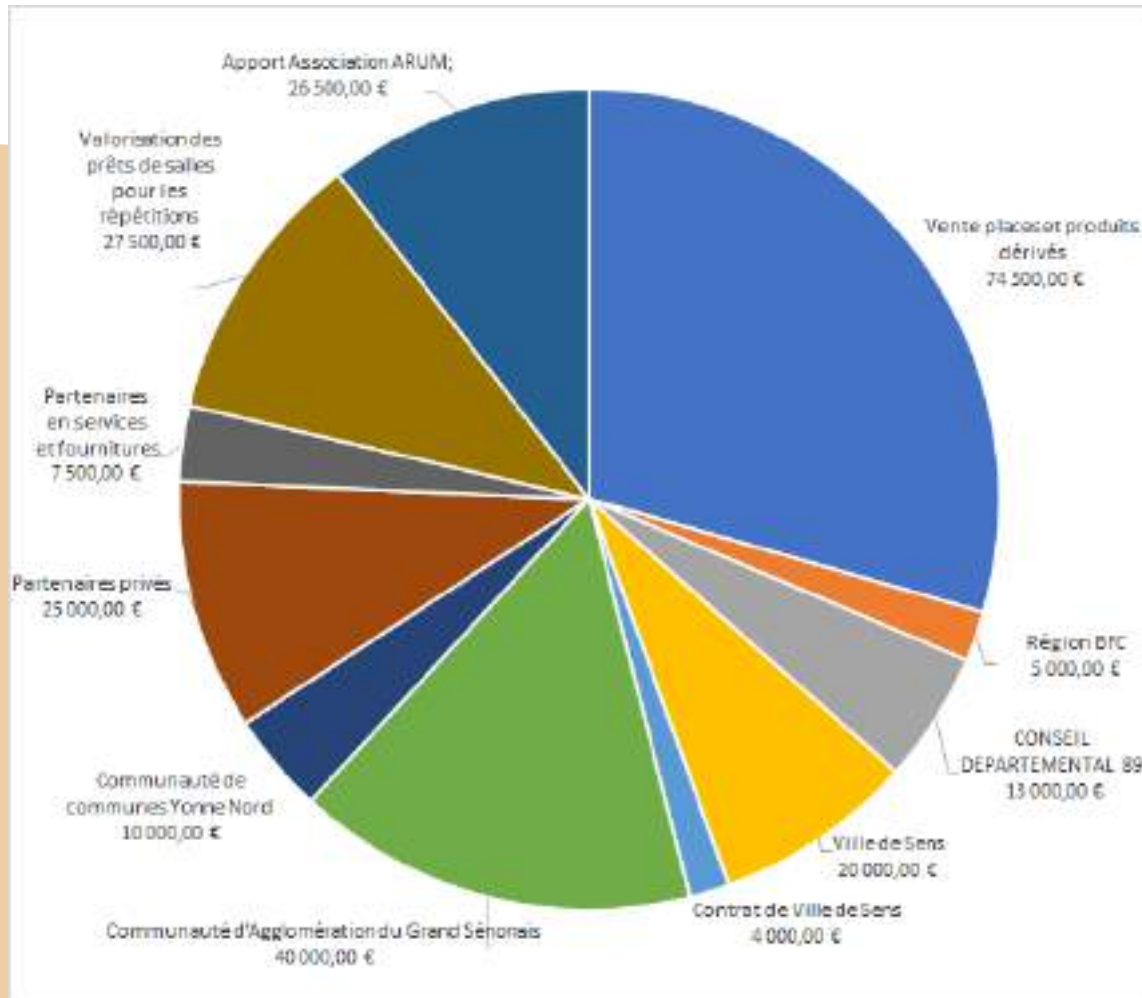




Envoyé en préfecture le 02/02/2026  
Reçu en préfecture le 02/02/2026  
Publié le  
ID : 089-248900896-20260129-2026\_12-DE



# PREVISIONNEL 2026 = 253 000 €



Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le

ID : 089-248900896-20260129-2026\_12-DE



---

## Contacts

---

**Partenariat** : Christine JAN  
christine.lafresque@gmail.com  
Tél. 07 69 22 56 42

---

**Producteur/chef de projet** : Sylvain MACHAC

---

**Présidente** : Marie AUBIN

---

© Création graphique : Laurence Gentileau / Illustrations : Paula Hutnikova / Photos & gravures : ARUM, Adobe Stock, CEREP & DR.

© Création logo La Fresque : Axelle Dumontet de « Bien le Bonjour » pour ARUM Diffusion.

